

# Les dispositifs zonés (ZFU - ZRR) : sécuriser les exonérations fiscales

## PROGRAMME

Les dispositifs zonés permettent aux entreprises de bénéficier d'une exonération totale ou partielle d'impôt sur les bénéfices. Ils sont ouverts aux professions libérales, mais leur application est soumise à de nombreuses conditions, qui varient d'un dispositif à l'autre.

Maîtriser les règles d'application permet de sécuriser la mise en œuvre de ces dispositifs au plan fiscal. Nous vous proposons de détailler les règles applicables aux deux principaux dispositifs concernant les professions libérales, à savoir les exonérations liées à l'implantation en ZFU-TE et en ZRR.

### Plan indicatif :

- Entreprises concernées
- Activités et nature des recettes exonérées
- Montant et durée de l'avantage fiscal
- Spécificités relatives aux professions de santé (remplacements, collaborations)
- Modalités applicables en cas de transmission ou de reprise d'un cabinet libéral
- Modalités de calcul du bénéfice exonéré



### TARIFS

**Membre correspondant**  
Coût inclus dans la cotisation annuelle  
**Non-adhérent** 90 €

### INTERVENANT(S)

**Corine ELSASS, CPG**  
Juriste-fiscaliste

### PUBLIC

Formation réservée aux professionnels : experts-comptables et collaborateurs



DATE(S)	DURÉE	HORAIRES	TYPE DE SESSION
Mardi 21 nov. 2023	1 heure	de 13h00 à 14h00	WEBINAIRE